



Le Moyen-Duc

Directeur de la publication :
Guy Hervé

Comité de lecture :
**Muriel Abbott,
Émeline Bouzendorf,
François Bouzendorf,
Guy Hervé**

Ont collaboré à ce numéro :
**Joseph Abel,
Simon-Pierre Babski,
François Bouzendorf,
Anne-Laure Brochet,
Paul et Arthur Vernet**

Illustrations :
**François Bouzendorf,
Jean-Marc Guilpain
Jean-Paul Leau**

En couverture,
première page :
Tichodrome échelette
dernière page :
Balbusard pêcheur
Photos : **Jean-Paul Leau**

Mise en pages :
Maurice Lartigue

Impression :
SIGG
Les Grands-Thénards
89150 Domats
Tél. : 03 86 86 48 30

Ce bulletin est imprimé
avec des encres végétales sur papier
à 100 % recyclé pour l'intérieur,
et à 60 % recyclé pour la couverture.

Au sommaire

2 Éditorial

3 Installation
d'un deuxième couple
de Balbusards pêcheurs
dans l'Yonne en 2015



7 Découverte
d'un Tichodrome échelette
aux rochers du Saussois

8 Un Faucon kobez
dans l'Yonne en 2015



10 Bilan du programme STOC
dans l'Yonne en 2015,
et tendances à court terme



17 Reproduction
de la liste rouge des espèces menacées
en Bourgogne (oiseaux nicheurs)

Les contenus des différents articles de ce bulletin n'engagent que leurs auteurs respectifs.
Attention : aucune reproduction ou utilisation des informations contenues
dans ce bulletin ne pourra avoir lieu sans l'autorisation écrite de la LPO Yonne.

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
de l'Yonne**

14, avenue Courbet, 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 42 93 47
E-mail : yonne@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
YONNE

Le contenu de ce 24^e numéro de notre revue ornithologique *Le Moyen-Duc* résume assez bien la pratique actuelle de l'ornithologie de terrain : elle repose beaucoup sur le tissu d'observateurs amateurs tout en se professionnalisant et elle concentre le plus souvent les efforts sur les espèces rares sans pour autant négliger les espèces plus ordinaires.

Le rapport sur le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) revient chaque année car non seulement il permet de valoriser ce précieux travail des ornithologues amateurs et salariés, mais surtout il dresse un bilan de santé en temps réel des populations d'oiseaux communs dans l'Yonne. Cette année, ce rapport identifie un lot, certes encore réduit car la participation à ce programme est encore limitée, de 22 espèces qui présentent une évolution fiable de leurs effectifs. Ce focus sur la nature "ordinaire" est indispensable car il démontre que les oiseaux communs sont une sentinelle et un indicateur des changements globaux. Autrement, qui aurait pu prédire une chute aussi inattendue que brutale chez le Verdier d'Europe ?

L'aboutissement de ces heures d'observations a permis également l'élaboration et la diffusion d'une Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Bourgogne, au même titre que l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne prévu en 2016. Cette liste rouge régionale, document inédit pour les oiseaux, identifie les menaces et permet de mesurer le risque de disparition des espèces. Le constat est assez préoccupant puisque la proportion d'espèces nicheuses menacées en Bourgogne est de 41,3 %. L'Yonne est bien sûr concernée car elle accueille des espèces vulnérables (Sterne pierregarin, Mésange boréale), en danger (Busard cendré, Moineau friquet) et même en danger critique d'extinction (Cochevis huppé, Rousserolle verderolle). Là encore, cette liste comprend aussi certaines espèces connues de tous comme le Chardonneret élégant, ce qui démontre bien que la nature et l'avifaune du pas de sa porte sont aussi menacées !

L'ornithologie de terrain est aussi parfois récompensée par la découverte d'une espèce ou lorsque l'on est témoin d'un événement rare. Les trois autres notes qui composent ce *Moyen-Duc* relatent ce type d'observation. Trouver un nouveau nid de Balbuzard pêcheur est une chance et il enrichit véritablement le patrimoine naturel d'un territoire comme l'Yonne. La professionnalisation de l'ornithologie, à l'origine de cette découverte, s'avère très importante pour le porté à connaissance et la conservation des oiseaux. Observer un Faucon kobez ou un Tichodrome échelette loin de son aire de distribution habituelle est aussi une source de satisfaction pour l'ornithologue amateur.

Dans le cas du Faucon kobez, cela va plus loin que la simple anecdote. Le réseau ornithologique actuel est de mieux en mieux structuré et il peut offrir rapidement le type de carte qui illustre cette note, permettant de comprendre un phénomène migratoire ou de le replacer dans un contexte. La pratique de l'ornithologie évolue donc vers le partage et la mise en commun des informations mais il reste un pas à franchir. Demain, les sciences participatives permettront de contribuer à maintenir la vigilance sur les espèces. Ce ne sera plus seulement l'affaire de passionnés et de professionnels. Les outils, comme la base de données en ligne Faune-Yonne existent déjà, souhaitons désormais que les citoyens deviennent aussi des ornithologues.

FRANÇOIS BOUZENDORF.



Installation d'un deuxième couple de Balbuzards pêcheurs dans l'Yonne en 2015

PAR FRANÇOIS BOUZENDORF

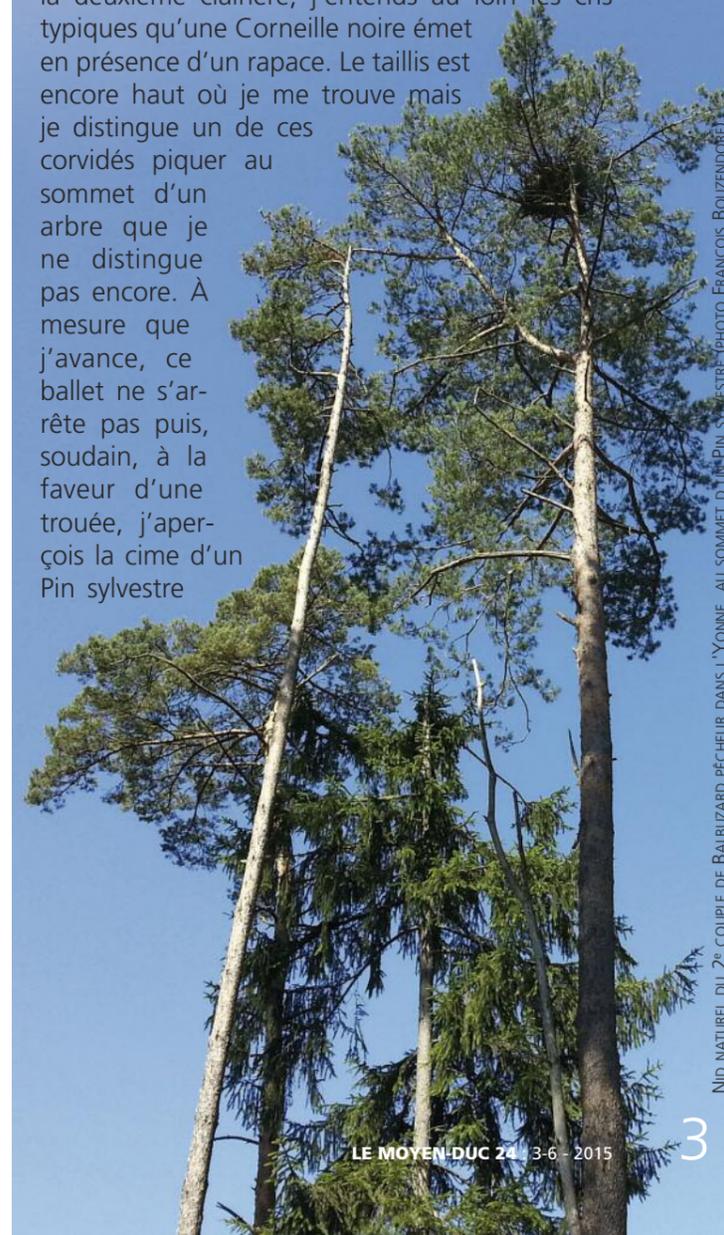
Introduction

LE BALBUZARD PÊCHEUR *Pandion haliaetus* s'est reproduit pour la première fois dans l'Yonne en 2011, en Puisaye (BOUZENDORF & BOUZENDORF, 2012a, b). Il s'agissait aussi d'une première en Bourgogne. Depuis, le même couple se reproduit avec succès chaque année, créant un contexte propice à l'installation d'autres oiseaux autour de ce couple pionnier. L'événement tant attendu s'est produit en 2015 avec la découverte et l'installation d'un nouveau couple à quelques kilomètres du premier. Les circonstances de cette découverte sont relatées ici dans le but de donner des pistes pour rechercher des indices de reproduction forts chez le Balbuzard pêcheur.

Chronologie des observations

À la mi-mars 2015, alors que le premier couple de Balbuzards pêcheurs est déjà arrivé et s'active à recharger son aire, les prospections forestières reprennent dans des secteurs où des oiseaux avaient été notés en période de reproduction les années précédentes. Notamment, un massif se détache car sa composition et sa structure extrêmement favorables ont été identifiées depuis plusieurs années déjà : c'est un boisement mixte qui comprend de nombreux résineux, dont quelques Pins sylvestres âgés, au sein duquel se trouvent plusieurs clairières. Lors de la première visite de l'année, un Balbuzard pêcheur est surpris sur un arbre en train de manger un poisson. Il décolle, alarme, tourne puis s'éloigne sans quitter les lieux pour autant car il est revu quelques minutes plus tard, toujours en vol avec son poisson dans les serres. À cette date, les arrivées des nicheurs en France continentale sont nombreuses tandis que les migrateurs qui se dirigent vers le nord de l'Europe sont encore rares. Aussi cette observation paraît tout de suite sérieuse. Deux

semaines plus tard, un oiseau décolle de nouveau d'une clairière située à 800 m de la première. Sans certifier qu'il s'agisse du même individu, il est quand même étonnant que ce massif, exempt d'étangs, puisse accueillir autant de migrateurs en halte. Le 7 avril est une belle journée et les oiseaux forestiers sont très actifs. À l'approche de la deuxième clairière, j'entends au loin les cris typiques qu'une Corneille noire émet en présence d'un rapace. Le taillis est encore haut où je me trouve mais je distingue un de ces corvidés piquer au sommet d'un arbre que je ne distingue pas encore. À mesure que j'avance, ce ballet ne s'arrête pas puis, soudain, à la faveur d'une trouée, j'aperçois la cime d'un Pin sylvestre



où trône un Balbuzard pêcheur qui tente d'esquiver les attaques d'une corneille ! L'oiseau ne m'a pas vu malgré la courte distance et je vois aux jumelles qu'il porte une bague orange. Je me réfugie à couvert, l'oiseau a bougé entre-temps et, à travers la longue-vue, je ne vois plus ses pattes. En l'espace de quelques secondes, je réalise d'abord que l'individu est posé sur un amas de branches qui n'est pas le houppier de l'arbre puis j'assiste à l'arrivée d'un second individu qui se pose à côté de lui. Je suis en présence d'un nouveau couple de Balbuzard pêcheur qui a commencé à construire l'ébauche d'un nid ! La semaine suivante, la bague colorée d'un des deux oiseaux est déchiffrée : il s'agit d'une jeune femelle baguée en 2012 en forêt d'Orléans. Les conditions d'observation sont très difficiles en raison du couvert forestier et plusieurs semaines seront nécessaires avant de confirmer que le mâle n'est pas bagué. Pendant le mois d'avril, les oiseaux sont très actifs : les apports de matériaux sont réguliers, les oiseaux s'accouplent et ils ont fini par expulser les corneilles. Pour une première tentative, il y a peu d'espoir que cette reproduction aboutisse.

Pourtant, au cours d'une visite à la mi-mai, alors que le site semble avoir été déserté, une approche vers le pied de l'arbre qui supporte le nid permet de découvrir un des perchoirs. Celui-ci semble toujours fréquenté vu le parterre de fientes et de restes de poissons. Une heure plus tard, de retour de recherches vaines dans d'autres parcelles, je constate avec surprise qu'un oiseau se trouve dans le nid. Je deviens ensuite franchement étonné de le voir se coucher dedans et devenir invisible. L'oiseau reste dans cette position pendant deux heures. Puis son partenaire arrive avec un poisson : le mâle offre la proie à la femelle qui quitte le nid, le mâle prenant le relais en position couchée sur le nid. Tout indique qu'une ponte a été déposée et que la couvaison est en cours ! La suite se déroule parfaitement jusqu'à la mi-juin. Malheureusement, un épisode orageux les 13 et 14 juin a eu raison

de cette tentative de reproduction en provoquant la chute partielle du nid. L'arbre étant assez jeune, le houppier n'a pas supporté le poids du nid. Le 15, au milieu des branchages tombés au sol, un poussin âgé de quelques jours ainsi que les restes d'un œuf sont retrouvés. Les partenaires s'activent néanmoins à recharger l'aire mais, dès la semaine suivante, le site du nid est définitivement déserté. Un individu est néanmoins observé en vol au-dessus du massif à la fin du mois.

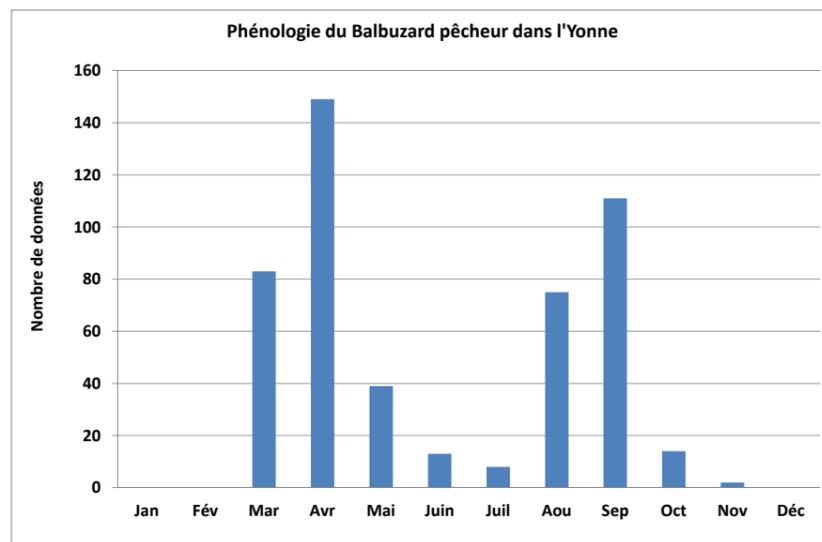
Comment obtenir un bon indice de reproduction ?

La découverte de ce deuxième couple reproducteur dans l'Yonne a été obtenue grâce à un faisceau d'indices. L'occasion est donnée ici de détailler l'ensemble des pistes nécessaires à la découverte d'un nid de Balbuzard pêcheur.

La bonne période

Le Balbuzard pêcheur peut être observé de mars à septembre dans l'Yonne, soit pratiquement pendant 7 mois de présence. La figure 1 montre que les observations se concentrent en avril puis en septembre, c'est-à-dire lors des pics migratoires. Pour obtenir un indice de reproduction basé sur la date d'observation, il faut donc opérer un filtre écartant les périodes de migration. En conséquence, on peut retenir une pre-

Figure 1



BALBUZARD PÊCHEUR (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

mière période favorable en mars qui, comme évoqué dans les circonstances de la découverte du second couple, correspond à l'arrivée des nicheurs continentaux. La deuxième période favorable intervient de mi-mai à mi-juillet, soit à la fin du passage des migrateurs issus des populations du nord de l'Europe. Toutes les observations de Balbuzard pêcheur à cette époque doivent donc être prises au sérieux et faire l'objet d'investigations supplémentaires. Au-delà, l'erratisme et les premiers retours sont déjà perceptibles.

Les bons secteurs

La région Centre est le noyau originel et le bastion principal du Balbuzard pêcheur en France continentale. Cette population est en croissance régulière et colonise peu à peu les territoires proches, à raison d'une dizaine de kilomètres par an, contexte dans lequel le premier couple bourguignon s'est installé. Naturellement, la Puisaye et ses deux couples est aujourd'hui la région qui a le plus de chances d'accueillir de nouveaux oiseaux. En France, la colonisation géographique connaît parfois des "sauts" plus importants (Lorraine, Essonne, Nièvre) et, plus globalement, les régions d'étangs et de forêts à l'ouest de l'Yonne pourraient accueillir des installations prochaines.

Le bon habitat

La première observation crédible d'un Balbuzard est celle d'un individu en pêche au

cours d'une des périodes identifiées précédemment. C'est un très bon point de départ pour débuter des recherches. Le plus pertinent consiste alors à prospecter plusieurs étangs d'une région, en juin par exemple, époque où les poussins sont généralement nés. Un mâle installé parcourt plusieurs étangs lors de ses recherches alimentaires. Les pêches se déroulent généralement dès le lever du jour puis en milieu de matinée vers 9 heures et aussi souvent entre 11 heures et 13 heures. Il est donc recommandé de se poster sur un étang toute une matinée, voire deux, pour tenter d'observer un individu.

Si un oiseau vient effectivement pêcher, il faut espérer que la pêche soit fructueuse. Dans ce cas, l'oiseau emporte sa proie en prenant de la hauteur puis en glissant en direction de son nid. Cette trajectoire est cruciale pour localiser un emplacement de nid. Si ce comportement se répète à plusieurs occasions, c'est très bon signe. En revanche, un oiseau non nicheur va très souvent commencer à manger son poisson directement au bord de l'étang.

La suite est une analyse cartographique des milieux présents dans la direction prise par l'oiseau qui emporte son poisson. Le rayon de pêche peut atteindre 5 à 10 km autour du nid. Dans cette fourchette, il faut donc chercher les habitats a priori favorables à l'installation d'une aire. Les trois principales caractéristiques d'un site de nidification sont les suivants : position dominante offrant un large panorama, présence de supports hauts capables de supporter le poids d'un nid et

quiétude. L'analyse cartographique s'oriente donc vers la recherche de massifs forestiers comprenant, idéalement, des conifères, mais aussi des espaces ouverts comme des clairières ou des petits étangs. Par définition, ce sont des endroits isolés assurant la tranquillité voulue par les oiseaux. Compte tenu de la propension à utiliser de plus en plus fréquemment les pylônes électriques des lignes à haute ou très haute tension, il est aussi important de chercher la présence de ces structures. De même, les parcs ou grandes propriétés présentant des arbres ornementaux peuvent s'avérer favorables.

Les visites de confirmation sur le terrain peuvent alors débuter. Il faut parcourir toutes les lisières, observer tous les arbres isolés, les petits bouquets d'arbres et les queues d'étangs, en insistant sur les peuplements de conifères ou mixtes. Bien souvent, le nid proprement dit n'est pas facile à discerner et ce sont les oiseaux qui signalent eux-mêmes leur présence. Un oiseau peut aussi être surpris sur un perchoir mais cela indique que le nid n'est pas loin. Dans ce cas, l'oiseau alarme. Si un nid est découvert, il faut prendre quelques repères et s'éloigner rapidement, en faisant mine de ne pas s'intéresser aux oiseaux. Il

faudra revenir plus tard pour chercher des points d'observations adéquats, la distance limite étant fixée par chaque oiseau et se traduit par un envol. Si un oiseau s'envole ou alarme, l'observateur est trop près. La distance moyenne acceptée par les Balbuzards pêcheurs est d'environ 300 m. Dès lors, le suivi de la reproduction peut s'opérer.

La longévité et la fidélité des adultes au site du nid font que celui-ci pourra être occupé plusieurs années. Les indices obtenus peuvent donc être utiles d'une année sur l'autre. Cela signifie également que la découverte d'un nid peut prendre plusieurs années.

Bibliographie

- Bouzendorf E. & Bouzendorf F. (2012a). Première nidification connue du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* dans l'Yonne. *Ornithos* 19-2 : 154-156.
- Bouzendorf F. & Bouzendorf E. (2012b). Choix de l'habitat du premier couple nicheur de Balbuzards pêcheurs *Pandion haliaetus* en Bourgogne. *Rev. sci. Bourgogne-Nature* 15 : 111-116.

ENVIRONNEMENT DU NID DU 2^e COUPLE DE BALBUZARD PÊCHEUR. LA FLÈCHE INDIQUE L'EMPLACEMENT DU NID
(PHOTO FRANÇOIS BOUZENDORF)



OBSERVATION

Découverte d'un Tichodrome échelette aux rochers du Saussois

PAR PAUL ET ARTHUR VERNET

LE 1^{ER} NOVEMBRE 2014, par une journée automnale ensoleillée, Paul et Pierre Vernet vont grimper aux rochers du Saussois, commune de Merry-sur-Yonne. En fin de matinée, Paul aperçoit un Tichodrome échelette *Tichodroma muraria* qui passe en haut des falaises. Il sera revu une deuxième fois un peu plus tard en vol papillonnant sur la falaise.

Entre cette découverte, en novembre 2014 et avril 2015, cet oiseau a été revu une vingtaine de fois par différents observateurs, alternativement sur les rochers du Saussois et sur l'église de Merry-sur-Yonne où il passa sans doute ses nuits. Le 5 avril, ce sont même deux individus qui ont été signalés ensemble.

Le Tichodrome échelette niche sur des parois d'altitude, entre 1000 et 3000 mètres, mais, en hiver, il peut s'aventurer plus bas en plaine sur des falaises, des bâtiments ou des carrières.

Habituellement observé sur les falaises de Côte-d'Or où il est un visiteur régulier, le Tichodrome échelette est en revanche bien plus rare dans l'Yonne. En effet, d'après les données disponibles dans la base icaunaise, cette espèce n'a été observée que cinq fois avec certitude, de 1984 à 2003 : sur les carrières de Cry-sur-Armançon, les 10 avril 1984 et 15 février 2003 et sur les rochers du Saussois à Merry-sur-Yonne, les 1^{er} novembre 1995, 14 avril 2001 et 16 octobre 2003. Les rochers du Saussois semblent donc

être un lieu propice à l'apparition de cet hivernant rare. Cependant, c'est la première fois que le Tichodrome échelette passe tout l'hiver dans ce secteur.

Cette observation donne l'occasion de rechercher plus systématiquement l'espèce au cours des hivers prochains dans le département, en particulier sur toutes les carrières et falaises. Le Tichodrome échelette peut également fréquenter des grands bâtiments en pierre comme des églises ou des châteaux. La période de prospection s'étale d'octobre à avril. Ces milieux sont aussi intéressants pour découvrir d'autres espèces comme le Grand-duc d'Europe ou le Faucon pèlerin et, avec un peu plus de chance, d'autres raretés comme l'Accenteur alpin.



TICHODROME ÉCHELETTE SUR LES MURS DE L'ÉGLISE DE MERRY-SUR-YONNE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Un Faucon kobez dans l'Yonne en 2015

PAR FRANÇOIS BOUZENDORF



FAUCON KOBÉZ (PHOTO FRANÇOIS BOUZENDORF).

LA VASTE PLAINE AU SUD DE JOIGNY est vouée à une agriculture très intensive. Une population de Busards cendré et Saint-Martin se maintient malgré tout grâce à des actions de protection ciblées.

Le 19 mai 2015, au cœur du printemps, les cultures sont hautes et on ne rencontre que quelques espèces spécialistes de ce type de paysage. Les rares parcelles plantées en légumineuses fourragères ou laissées en jachère attirent néanmoins plus de diversité. C'est d'autant plus le cas ce jour-là qu'une grande pièce de luzerne vient d'être fauchée : la concentration de rapaces venant chasser les campagnols est alors remarquable. En effet, ces derniers se trouvent subitement à découvert et la population frôle la surabondance cette année. Le ballet des

busards, Buses variables, Milans noirs et Faucons crécerelles est incessant et il est presque difficile de pouvoir jeter un œil attentif sur chaque individu. Le manège d'un faucon poursuivant un crécerelle finit par attirer l'attention et à mesure qu'il s'approche en vol, il laisse deviner ses premières caractéristiques.

Le dessus (ailes, dos et rectrices) est gris bleuté et régulièrement barré de sombre. Sa taille est voisine de celle du crécerelle mais sa queue est plus courte. Le dessus de la tête tranche du reste et paraît nettement orangé, même de loin. À la faveur d'un changement de direction, l'oiseau fait apparaître un ventre et des ouvertures sous-aires également orangés. Les rémiges et rectrices présentent un motif

analogue : fond clair largement barré et bord de fuite sombre. Cet oiseau qui vient de voler le campagnol à un crécerelle vient manger sa proie au sol à une centaine de mètres : il s'agit bien d'une femelle de Faucon kobez !

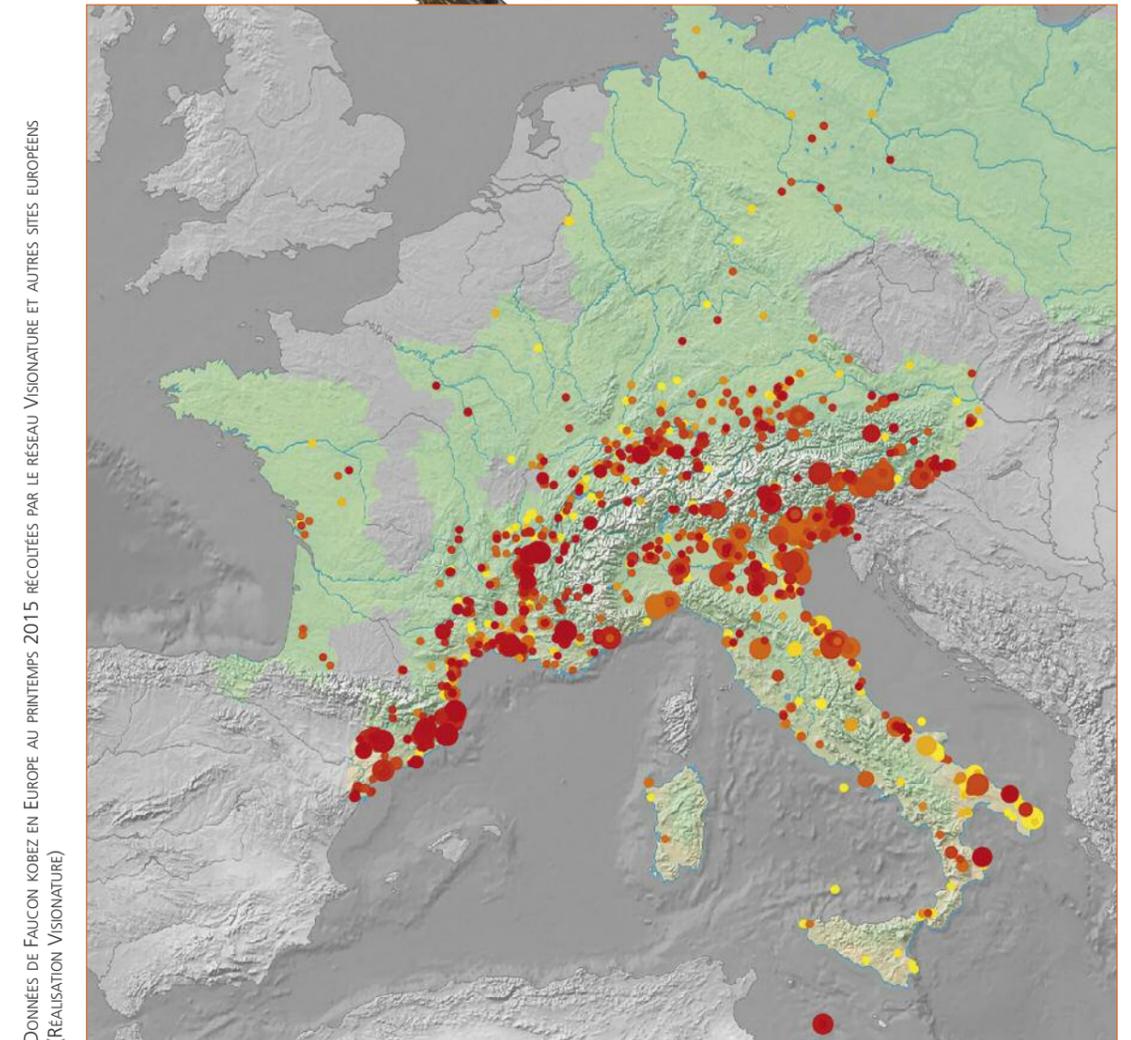
L'oiseau sera observé le 21 mai également et aura passé l'essentiel de son temps à parasiter les autres faucons ou à se reposer dans les semis de tournesol, comportements classiques d'un individu en halte le temps de reconstituer des réserves énergétiques. Il aura ensuite probablement rejoint ses zones de reproduction en Europe centrale.

Le Faucon kobez n'a été observé que trois fois auparavant dans l'Yonne à notre connaissance, le dernier il y a 10 ans :

- 2 le 22 octobre 1989, à Domats (étang de Galetas);

- 1 le 17 juin 1997, à Saint-Germain-des-Champs;
- 1 le 15 octobre 2005, à Girolles.

Curieusement, il n'existait qu'une seule observation printanière alors que l'espèce est plus régulière et facile à identifier au passage pré-nuptial qu'à l'automne. L'espèce a été notée une cinquantaine de fois en Bourgogne depuis 2000, le plus souvent à l'unité mais parfois en plus grand nombre à l'occasion de phénomènes invasionnels comme en 2008. Cette observation dans l'Yonne entre dans ce type de contexte, décuplé même en 2015 puisque des centaines (milliers?) d'oiseaux ont été observés en France au cours du printemps. Plus largement, tout l'arc de la Méditerranée occidentale a été touché par cet afflux, phénomène accompagné de débordements à plus ou moins large échelle (carte ci-dessous).



DONNÉES DE FAUCON KOBÉZ EN EUROPE AU PRINTEMPS 2015 RÉCOLTÉES PAR LE RÉSEAU VISIONATURE ET AUTRES SITES EUROPÉENS (RÉALISATION VISIONATURE)

Bilan du programme STOC dans l'Yonne en 2015 et tendances à court terme

PAR FRANÇOIS BOUZENDORF

données sont récoltées sur le terrain. Seul le nombre de carrés échantillonnés peut varier d'une année sur l'autre, suite à l'abandon de certains ou la prise en charge de nouveaux, ce qui peut réduire le poids statistique de certaines analyses. La clé de ce programme réside en effet dans la continuité du suivi des carrés échantillons.



VERDIER D'EUROPE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Introduction

GRÂCE À LA RELANCE du programme de suivi temporel des oiseaux communs (STOC), en 2001 en France, et en 2008 en Bourgogne, l'Yonne bénéficie d'un échantillon d'une trentaine de sites produisant des indicateurs fiables de l'état de santé des populations d'oiseaux nicheurs.

Ce nouveau bilan qui couvre l'année 2015 est publié ici l'année même des inventaires. Il présente d'abord une analyse des données récoltées sur le terrain, permettant de caractériser la qualité de l'année de reproduction écoulée. Puis, il expose les variations d'abondances à court terme les plus significatives calculées dans le département depuis 2008.

Matériel et méthodes

Le protocole du STOC, établi au niveau national par le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), a été fidèlement respecté cette année encore. Toute différence de résultats entre les années (hausse ou baisse des effectifs) traduit donc une réalité biologique et n'est pas liée à la façon dont les

STOC-Capture

Ce volet particulier réalisé grâce au baguage donne accès à des données démographiques fines (succès reproducteur, fidélité, renouvellement) inaccessibles par la simple observation visuelle ou auditive. La station STOC-Capture de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, comprenant 12 filets de 12 mètres chacun, a été reconduite en 2015, soit la 8^e année de suivi. Le nombre et l'emplacement des filets ainsi que les dates des opérations ont été identiques aux années précédentes. Les nouveaux oiseaux capturés ont été bagués, les contrôles d'oiseaux bagués les années précédentes ont été notés, l'espèce, l'âge et le sexe de chaque individu ont été déterminés dans la mesure du possible.

STOC-EPS

Ce volet classique consiste à recenser les oiseaux par la vue ou l'audition. Un carré STOC-EPS comprend 10 points d'écoute répartis dans un carré de 2 x 2 km parcouru deux fois au prin-

temps. L'emplacement des points d'écoute, l'observateur et les dates de passages restent les mêmes entre les années. L'indice d'abondance EPS, attribué à chaque espèce et par carré, correspond à la somme des nombres maximaux d'individus contactés lors de l'un ou l'autre des passages sur chaque point. En 2015, les données de 23 carrés ont été analysées.

La comparaison des résultats entre 2014 et 2015 porte sur un lot de données communes à 21 carrés alors que l'analyse des variations entre 2008 et 2015 se base sur un lot de 42 carrés suivis au moins deux années de suite. La valeur des variations d'abondance a été calculée et la significativité statistique de ces valeurs testée grâce au logiciel TRIM pour les espèces à plus de 100 individus comptabilisés sur cette période. Ce seuil de 100 individus permet de retenir les espèces les plus abondantes, ce qui est un gage d'analyses statistiques plus solides.

RÉSULTATS

STOC-Capture

À la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, 151 oiseaux différents ont été capturés en 2015, soit quasiment autant qu'en 2014 qui était une année record sur la station depuis son ouverture (156 oiseaux).

Espèce	Abondance EPS
Pigeon ramier	452
Merle noir	360
Pinson des arbres	345
Étourneau sansonnet	344
Fauvette à tête noire	317
Alouette des champs	272
Moineau domestique	272
Corneille noire	260
Mésange charbonnière	253
Corbeau freux	224
Pouillot véloce	224
Hirondelle rustique	165
Troglodyte mignon	160
Linotte mélodieuse	160
Tourterelle turque	153
Rossignol philomèle	133
Mésange bleue	127
Rougegorge familier	113
Chardonneret élégant	109
Hirondelle de fenêtre	108
Grive musicienne	100

Tableau 1 : espèces les plus abondantes dans l'Yonne en 2015 d'après le STOC-EPS.

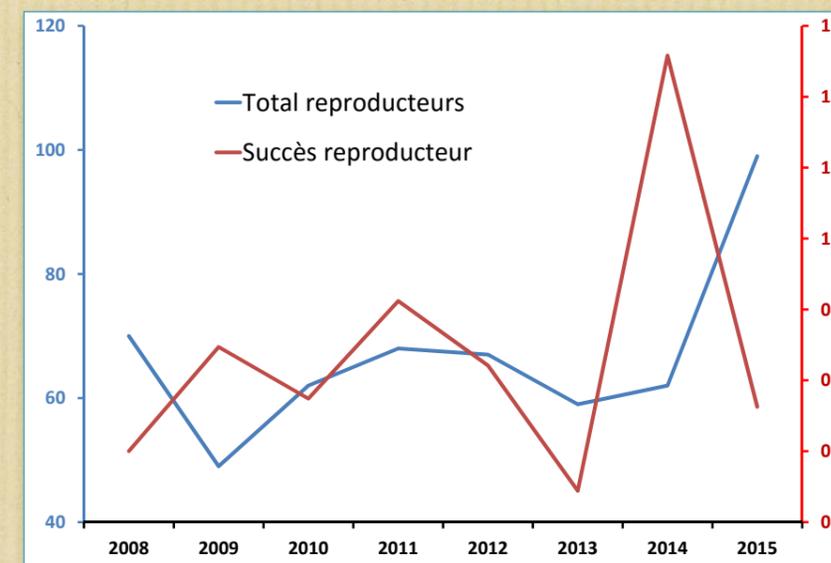


Figure 1 : évolution du nombre d'individus matures capturés (courbe bleue) et du succès reproducteur (courbe rouge) au cours de 8 années de suivi STOC-Capture à la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux.

Le nombre d'adultes reproducteurs (99 oiseaux) a fortement augmenté par rapport à 2014 et il est de loin le meilleur depuis le début de ce suivi (en moyenne 62,4 adultes entre 2008 et 2014). En revanche, le nombre de jeunes produits revient à des valeurs classiques après l'excellente année 2014 de sorte que le ratio entre le nombre de jeunes et le nombre d'adultes, qui traduit le succès reproducteur, repasse à 0,53 jeunes/adulte en 2015 alors qu'il était de 1,52 en 2014 (figure 1).

Espèce	Variation 2008-2015	Commentaire
Verdier d'Europe	- 52 %**	Forte diminution
Alouette lulu	- 48 %*	
Hirondelle rustique	- 45 %**	
Tourterelle des bois	- 44 %**	
Bruant jaune	- 41 %**	
Accenteur mouchet	- 38 %*	
Coucou gris	- 37 %**	
Fauvette grisette	- 27 %*	
Alouette des champs	- 12 %	
Tourterelle turque	- 12 %	
Pinson des arbres	- 9 %	Diminution modérée
Corneille noire	- 6 %	
Mésange bleue	- 4 %	
Merle noir	- 4 %	
Mésange charbonnière	- 2 %	
Moineau domestique	1 %	
Troglodyte mignon	2 %	
Rougegorge familier	4 %	
Fauvette à tête noire	6 %	
Pic épeiche	55 %**	
Pipit farlouse	269 %*	
Roitelet à triple bandeau	467 %**	
Martinet noir	- 52 %	
Choucas des tours	- 36 %	
Pouillot fitis	- 34 %	
Faisan de Colchide	- 31 %	
Hirondelle de fenêtre	- 28 %	
Faucon crécerelle	- 25 %	
Tarier pâtre	- 21 %	
Grive musicienne	- 20 %	Forte augmentation
Bergeronnette printanière	- 19 %	
Bergeronnette grise	- 19 %	
Bruant proyer	- 18 %	
Rosignol philomèle	- 16 %	
Pipit des arbres	- 15 %	
Canard colvert	- 13 %	
Etourneau sansonnet	- 11 %	
Chardonneret élégant	- 7 %	
Héron cendré	- 3 %	
		Forte augmentation



ROUGEGORGE FAMILIER
(PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



POUILLOT VÉLOCE
(PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Espèce	Variation 2008-2015	Commentaire
Grive draine	- 1 %	Incertain
Fauvette des jardins	1 %	
Linotte mélodieuse	2 %	
Pic vert	4 %	
Loriot d'Europe	5 %	
Pie-grièche écorcheur	6 %	
Sittelle torchepot	7 %	
Grosbec casse-noyaux	8 %	
Serin cini	8 %	
Geai des chênes	10 %	
Hypolaïs polyglotte	10 %	
Buse variable	15 %	
Mésange nonnette	15 %	
Grimpereau des jardins	16 %	
Pouillot véloce	19 %	
Rougequeue noir	19 %	
Pie bavarde	21 %	
Pigeon ramier	24 %	
Milan noir	26 %	
Mésange à longue queue	27 %	
Bruant zizi	41 %	
Corbeau freux	61 %	
Pigeon biset domestique	135 %	
Rougequeue à front blanc	144 %	
Mouette rieuse	207 %	
Grand Cormoran	623 %	



ROUGEQUEUE NOIR
(PHOTO JEAN-PAUL LEAU).



FAUVETTE À TÊTE NOIRE
(PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

Tableau 2 : variations d'effectifs des espèces les plus abondantes dans l'Yonne entre 2008 et 2015. Les tendances des 22 premières espèces sont validées statistiquement (** si p<0,01 et * si p<0,05).

STOC-EPS

Bilan 2015 et comparaison avec 2014

En 2015, 8486 oiseaux appartenant à 99 espèces ont été dénombrés. Parmi ces espèces, 21 fournissent un indice d'abondance EPS supérieur à 100 individus et sont donc les plus communes suivies par ce programme dans l'Yonne cette année (tableau 1).

La diversité moyenne par carré est de 47,26 espèces (± 9,31 ; valeurs extrêmes : 23-62) et l'abondance moyenne est de 289,65 oiseaux (± 68,51 ; valeurs extrêmes : 139-403).

En 2015, les observateurs ont dénombré 7,5 % d'oiseaux de plus qu'en 2014 sur les mêmes carrés.

Tendances 2008-2015

Au cours de la période récente 2008-2015, une sélection de 65 espèces dépassant le seuil des 100 individus comptabilisés a été prise en compte.

Parmi elles, le logiciel TRIM ressort 22 espèces qui présentent une évolution fiable de leurs effectifs (tableau 2) : 8 espèces en diminution, 11 espèces stables et 3 espèces en augmen-

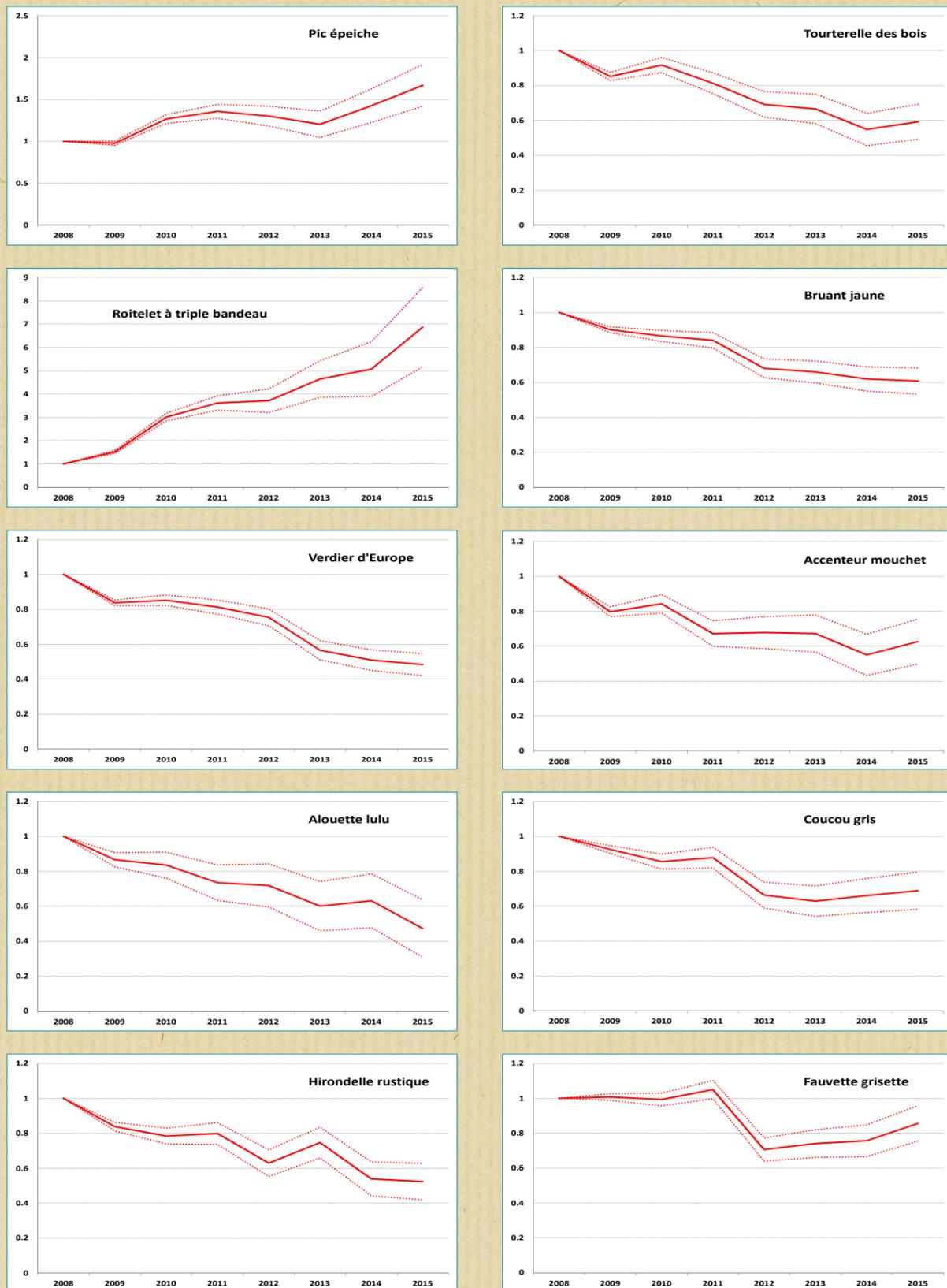


Figure 2 : représentation graphique des variations d'effectifs les plus significatives dans l'Yonne depuis 2008



ROITELET À TRIPLE BANDEAU (PHOTO JEAN-MARC GUILPAIN).

tation. Les variations les plus extrêmes concernent le Verdier d'Europe (forte diminution de - 52 %) et le Roitelet à triple bandeau (forte augmentation de + 467 %). La figure 2 présente les tendances les plus significatives.

Pour les 43 espèces restantes, l'évolution des effectifs n'est pas suffisamment marquée statistiquement car l'échantillonnage départemental est encore insuffisant pour confirmer ces tendances ou bien parce qu'il existe de fortes variations interannuelles. Certaines évolutions sont donc encore incertaines même si certains extrêmes négatifs s'avèrent plutôt inquiétants (exemple : Pouillot fitis).

Le regroupement de certaines espèces selon leurs préférences écologiques montre que les spécialistes des milieux agricoles sont en diminution (Alouette des champs, Alouette lulu, Fauvette grisette, Bruant jaune principalement) alors que les spécialistes forestiers sont en hausse. Pour toutes les espèces réunies, l'abondance des oiseaux dans l'Yonne depuis 2008 semble stable (+ 3 %) (figure 3).

Conclusion

Après deux années difficiles, les populations d'oiseaux nicheurs dans l'Yonne avaient reconstitué au moins une partie de leurs effectifs

en 2014. Cela s'était traduit par une hausse de 40 % de l'abondance mesurée par le volet STOC-EPS et une hausse spectaculaire du succès reproducteur constatée par le volet STOC-Capture. En 2015, une nouvelle hausse des effectifs d'oiseaux communs a été observée, toutefois plus modeste que l'année passée (+ 7,5 %). Le détail des captures à Bas-Rebourseaux fournit une possible explication à cette nouvelle augmentation : le nombre record d'adultes capturés sur la station. Même à l'échelle de ce petit site, il semble en effet que l'année 2015 soit directement liée à la précédente, à savoir que les nombreux jeunes produits en 2014 ont gonflé les effectifs d'oiseaux devenus reproducteurs en 2015 (figure 1). Néanmoins, le succès reproducteur est revenu à un niveau classique, c'est-à-dire que les adultes ne se sont pas mieux reproduits que l'année dernière.

Depuis 2008, l'abondance des oiseaux communs toutes espèces confondues est quasiment stable (+ 3 %). Cependant, selon les espèces et leurs préférences écologiques, il existe de fortes disparités. La tendance la plus spectaculaire est celle du Roitelet à triple ban-

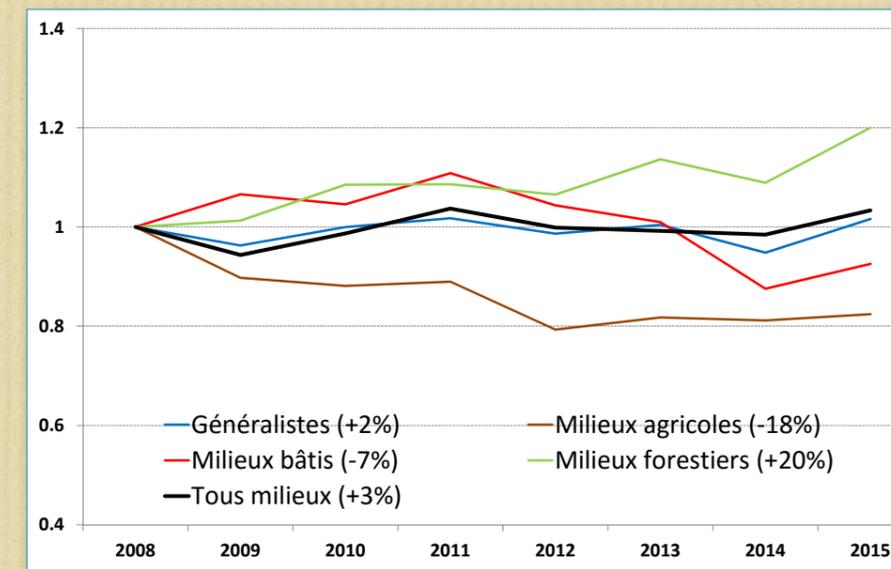


Figure 3 : représentation graphique des variations d'effectifs selon les préférences écologiques dans l'Yonne depuis 2008. La courbe "Tous milieux" prend en compte toutes les espèces alors que les autres courbes prennent en compte un petit lot d'espèces représentatives.

deau dont les effectifs ont presque été multipliés par 7 depuis 2008. Cette hausse entraîne dans son sillage celle constatée chez les espèces forestières car sans la prise en compte du Roitelet à triple bandeau, elles n'augmentent plus que de 6 % (au lieu de + 20 % ici, figure 3). Si les espèces généralistes et les spécialistes du bâti sont stables, la situation des spécialistes des milieux agricoles est celle qui inquiète le plus dans l'Yonne. Ce groupe qui décline de 18 % depuis 2008 comprend des espèces en déclin significatif individuellement : Alouette lulu, Bruant jaune et Fauvette grisette. En outre, le déclin préoccupant du Verdier d'Europe (- 52 % depuis 2008) paraît sans équivalent, ni même parmi les autres fringilles.

Même si la variation d'abondance calculée pour une espèce peut différer d'une année sur l'autre, au gré d'aléas climatiques ou de fluctuations naturelles des populations, le programme STOC conduit dans l'Yonne permet d'identifier un lot d'espèces menacées dans le département. Grâce au suivi à long terme et, si possible, à l'élargissement de l'échantillon des carrés d'inventaires, ce programme permettra à l'avenir d'affiner les tendances et de prendre un compte un spectre d'espèces plus grand.

Remerciements

Ils s'adressent à tous les participants au programme STOC en 2015 : Cécilia Agier, Michel Cudel, Patrick Dagnas, Jean-Luc De Rycke, Sarah Dujardin, Roger Geoffrin, Pierre Germond, Laurent Giboin, Jérémy Grévillot, Sandrine Guitton, Sabine Mongeot, Alain Rolland, Bruno Surugue.

Vous aussi participez au STOC-EPS !

Certes, le suivi d'un carré STOC-EPS requiert une certaine connaissance des chants d'oiseaux, mais il s'adresse à la plupart des ornithologues amateurs ou un minimum expérimentés.

Le protocole est léger car il nécessite seulement deux matinées de 2 ou 3 heures d'observations (variable selon la facilité d'accès aux points d'écoute). Bien sûr, il faudra reconduire les inventaires plusieurs années ensuite.

Si vous voulez prendre en charge un carré, contactez la LPO Yonne et un carré vous sera proposé dans un rayon de 10 km autour de chez vous.

La saisie s'effectue ensuite directement dans Faune-Yonne.

En attendant, vous pourrez trouver les résultats nationaux du STOC (y compris les tendances pour chaque espèce) ainsi que le suivi d'espèces communes d'autres taxons sur le site "Vigie-Nature" du Muséum national d'histoire naturelle : <http://vigienature.mnhn.fr/>



TOURTERELLE TURQUE (PHOTO JEAN-PAUL LEAU).

